



# Clohars-Fouesnant

## Urbanisme : vers où allons-nous ?

Depuis deux ans, le centre bourg s'est développé. Commerces et services s'y sont installés et ne demandent qu'à prospérer. De son côté, la municipalité s'est investie en aménageant les parcs de stationnement (plantation d'arbres...) et la signalisation.



## Le PLU : Plan Local d'Urbanisme OU comment intégrer le développement durable dans l'aménagement du territoire de demain.

Le territoire du **SCOT\*** de l'Odét regroupe les communes de Quimper Communauté, du pays Glazik et de la Communauté de communes du pays fouesnantais. Les élus de ces communes travaillent actuellement à l'élaboration du **DOO (Document d'Orientations et d'Objectifs)** du SCOT, dont il a été question dans le dernier bulletin municipal.

Depuis, les travaux ont progressé et le DOO a été présenté en réunion publique le 29 mai au Nautile à La Forêt-Fouesnant. Ce document définit les orientations générales de l'organisation de l'espace et de la restructuration des espaces urbanisés à l'horizon 2025. **L'un des enjeux est la préservation de l'agriculture.** Cela doit passer notamment par une stricte diminution de la consommation foncière pour l'urbanisation (-30% par rapport au rythme des 10 dernières années), et par un

encadrement réglementé des nouvelles constructions qui ne pourront se faire qu'autour des zones déjà construites.

**Ce sont ces directives qui serviront de référence et devront guider les élus dans l'élaboration des documents d'urbanisme, dont notre PLU (Plan Local d'Urbanisme) cloharsien en cours.**

Le document est disponible en intégralité sur [www.scot-odet.fr](http://www.scot-odet.fr), ou **en mairie**. Le 30 juin, le projet du SCOT devrait être entériné par le comité syndical, puis transmis pour avis aux communes, Communautés de Communes, Etat, Région, Département... L'enquête publique devrait se tenir courant octobre-novembre. La mise au point ainsi que l'approbation du document devraient avoir lieu au printemps 2012.

**SCOT\* : Schéma de Cohérence Territoriale de l'Odét.**

## ■ L'eau, une ressource à préserver : économisons-là !

**Toujours soucieux de la préservation et de la qualité de l'eau, le Sivalodet a défini des actions prioritaires pour 2011 :**

**1° réaliser une étude préalable à l'entretien et à la réhabilitation des zones humides.** L'objectif est d'entretenir et de restaurer les nombreuses fonctions de ces zones : épuration, zones tampons crues/sécheresse, biodiversité.

**2° établir un diagnostic de la continuité écologique des cours d'eau.** C'est ainsi qu'il faut faciliter le franchissement des obstacles par les poissons migrateurs, les mammifères aquatiques et...les kayakistes.

**3° réalisation de diagnostic sur les économies d'eau dans les bâtiments communaux.** Notre commune a déjà fait cette étude en 2010 et a commencé la mise en application des diverses préconisations : installation de chasses d'eau à double touche, robinets à bouton poussoir... Rappelons que ces aménagements devraient permettre d'importantes économies sur la consommation annuelle de la commune.

**Pour plus d'informations sur les zones humides, le suivi de la qualité de l'eau, les économies d'eau etc..., rendez-vous sur le site [www.sivalodet.fr](http://www.sivalodet.fr).**



Camille Le Breton, conseiller représentant la commune au Sivalodet, devant les nouvelles installations de l'école.

## ■ Le mot du maire

**2011 est une année importante en matière d'urbanisme.**

Nous avons dû jouer des coudes afin que le développement économique et tertiaire de Clohars-Fouesnant soit pris en compte par la CCPF et inscrit dans le **DOO** (Document d'Orientation et d'Objectif) du **SCOT** à l'horizon 2025. Notre **PADD**, (Projet d'Aménagement de Développement Durable) qui devra prendre en compte ces orientations, sera présenté au **Conseil Municipal début juillet, puis en réunion publique fin septembre ou début octobre.**

Le **projet d'extension du cimetière** sera aussi présenté très prochainement. Le rapport de l'hydrogéologue nous a contraints à revoir en partie le **plan d'aménagement initialement prévu.**

Les **réunions de consultation des quartiers** ont eu lieu. Sans tarder, un courrier sera adressé aux **administrés concernés par le changement d'adresse**, afin de leur préciser la nouvelle dénomination de rue ainsi que le numéro correspondant. Je suis conscient des désagréments engendrés par ces modifications, mais celles-ci sont rendues nécessaires en vue de l'amélioration de la distribution du courrier, des livraisons de marchandises, de l'arrivée des secours (pompiers, SAMU...), et bien entendu, de la refonte de la liste électorale, obligatoire avant la fin de l'année 2011.

La **sécurité étant également une de mes préoccupations**, nous mettrons à l'essai dans le bourg, en septembre, un **cinémomètre** destiné à sensibiliser les gens au respect de la vitesse autorisée.

Cet été, un programme riche et varié d'animations vous est proposé par la commune et les associations locales. Je souhaite donc à toutes et tous de bonnes vacances, et vous donne rendez-vous à la rentrée.



Le Maire

Michel LAHUEC

## ■ Travaux prévus en 2011

### 1) Travaux de voirie :

- Modification du carrefour de la rue de la Fontaine pour assurer davantage de sécurité.- Réfection des routes de Guernevine et de Brominou.- Enfouissement des réseaux France Télécom à Menez Saint-Jean, travaux déjà réalisés par l'Entreprise Garczynski, payés par la commune : 25 312 €

### 2) Amélioration des locaux de l'école :

- Tracé et peinture dans la cour, d'une piste cyclable et de marelles.
- En commande, une petite maison destinée aux classes de maternelles.

### 3) Etudes préliminaires pour agrandir le cimetière et refaire son parking :

Le nouveau cimetière devrait pouvoir offrir des tombes traditionnelles, des mini tombes pour les urnes, un columbarium, un jardin du souvenir et des stèles pour se souvenir des personnes dont les cendres y auront été dispersées.

### 4) Recondution du marché de fauchage des talus des routes communales : trois passages : fin mai, fin juillet et début octobre. Coût : 7 000 €€

### 5) Economie d'eau et d'électricité :

- Des travaux sont réalisés sur deux ans pour les économies d'eau.

- Les lampadaires remplacés dans les lotissements des Palmettes, de Kergarrec et de Kerorian, munis de lampes à basse consommation d'énergie, ont permis de réduire la facture de l'éclairage public de 2500 € entre 2009 et 2010 .

## ■ Le budget de la commune

se répartit en:

**En budget de fonctionnement** qui regroupe les frais de gestion courante ainsi que les salaires et toutes les charges s'y rapportant. La commune compte **11 salariés** :

Ce budget est pour l'année 2011 de **1 115 212 €**.

**En budget d'investissement** destiné aux acquisitions et aux différents travaux présentant un certain degré de longévité : acquisitions foncières, travaux de voirie, rénovation des locaux, achat de matériel ou de meubles.

Ce budget est pour l'année 2011 de **864 815 €**.

## ■ Permanences du maire et des adjoints

Michel LAHUEC	MAIRE	Lundi, mercredi, jeudi et vendredi : 11h – 12H30
Jean-François DANIEL	Affaires sociales – Jeunesse - Communication	Le vendredi : 10H30 – 12H
Patrice JAN	Travaux – Voirie – Personnel technique	Le lundi : 9H - 10H
Elisabeth AUFFRET	Finances – Economie – Ecole - Tourisme	Le mercredi : 10H30 - 12H
René GLO	Urbanisme - Environnement	Le mardi : 11H – 12H
Patrick COUSTANS	Vie associative – Loisirs - Sports	Le lundi : 11H – 12H30

## ■ Autres permanences

Assistante Sociale	1er et 3ème jeudi matin du mois	Prendre RV au : 02 98 76 24 21
Mission locale pour l'emploi du Pays de Cornouaille (MLPC)	1er et 3ème vendredi du mois de 9H45 à 10H45. Pour les jeunes de 16 à 25 ans	Prendre RV au : 02 98 51 61 27
Architecte : M. Quinio	2 jeudis par mois de 16H à 17H	Prendre RV au : 02 98 54 60 09
Centre local d'information et de coordination (CLIC)	Pour les plus de 60 ans : infos, conseils, réponse à vos questions. ( Sur rendez-vous)	Audrey DEBELUT 02 98 51 61 27 clic@ccpaysfouesnantais.fr

### Ouverture de la mairie

Du lundi au vendredi 9H-12H30 / 14H-17H

### Horaires de la déchetterie de Kerambris

Du 1er avr au 30 sep : 9H-12H / 13H30-18H30

Du 1er oct au 31 mar : 9H-12H / 13H30-18H

### Horaires de la bibliothèque

Mardi-Mercredi-Vendredi : 16H30 - 18H

Samedi : 10H30-12H / 16H30-18H

### Ty Lutins

Accueil des enfants de 0 à 4 ans, accompagnés de leurs parents, le jeudi de 9H30 à 11 H30 à la crèche « Bateau bleu ».

Contact : Murielle GUILLEMER - 06 88 76 67 46



### Espace jeunesse, rue de la fontaine.

Renseignements auprès des animateurs :

Axell au 06 38 36 26 64

Daniel au 06 76 74 46 05

Ou sur le site [www.ej29950.new.fr](http://www.ej29950.new.fr)

### Horaires d'autorisation des activités bruyantes :

En semaine, de 8H30 à 12H15 et de 13H45 à 19H30

Le samedi, de 9H à 12H15 et de 13H45 à 19H.

Le dimanche et jours fériés, de 10H à 12H.

## Extraits du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 16 mai 2011

### SUBVENTIONS 2011 (€)

ASSOCIATIONS LOCALES	
Amicale des retraités	500
Amis de la chapelle du Drenec	500
Bibliothèque	800
Comité de jumelage	1 000
Dirt Jam 29	500
La galoche	600

Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S)	2 600
--	-------

ASSOCIATIONS CANTONALES	
Chorale du Pays Fouesnantais "L'Echo des vagues"	50
Secouristes de Saint-Evarzec	100
SNSM (Société Nationale de sauvetage en Mer)	100
Syndicat d'élevage - Canton de Fouesnant	80

AUTRES ASSOCIATIONS	
AMF (Association des Maires du Finistère)	635,51
Association des Maires ruraux	95
Comité départemental du Finistère du Prix de la résistance	150
Green de l'espoir	100
Groupe mammalogique breton	60
La prévention routière	35
Restaurants du Cœur	100
Secours catholique	100
Secours Populaire Français	100
Société d'horticulture Quimper	100
VMEH Visite des malades dans les établissements hospitaliers	50

## ■ Des changements dans l'équipe technique

Employé au service technique de la commune, André BERTHOLOM vient de faire valoir ses droits à la retraite au 31 mars. Né à Clohars-Fouesnant en 1951, André Bertholom a entamé sa vie active en 1966. Le 1er janvier 1987, il entre au service technique de la commune où il a principalement en charge l'entretien des espaces verts et de la voirie communale. Afin de le remercier et de fêter son départ, la municipalité a organisé le 8 avril une réception à laquelle étaient invités sa famille, ses collègues de travail et les élus.



Au cours de cette soirée, le maire a présenté aux invités son successeur, recruté au 1er avril. Il s'agit de Sébastien Kervarec, 34 ans, diplômé en aménagement et création d'espaces verts.



par Philippe Rivière

## ■ Le téléphone en suivant le fil des délibérations municipales

S'il est bien un objet que nous avons complètement intégré dans notre quotidien, et son usage, c'est le téléphone. A se demander «mais comment faisait-on avant ?», au point qu'on est tous devenus un peu prisonniers du petit appareil, (le mobile). Même si son premier intérêt est qu'il n'a plus de fil, force est de constater qu'il nous tient comme un fil à la patte. (D'ailleurs on aurait dû se méfier quand on nous a parlé de téléphone cellulaire !). A l'heure d'internet, de l'«iPad», de l'«iPhone» et autre «BlackBerry», où les messages vocaux le disputent aux textos à toute heure du jour et de la nuit, où la vie sans e-mail semble impossible, il paraît difficile de penser qu'il y a moins de 100 ans il n'y avait même pas de téléphone du tout sur la commune.

A Clohars-Fouesnant, c'est le **14 juin 1909** que l'on évoque pour la première fois le téléphone dans les délibérations du conseil municipal. Là, le maire donne lecture d'une lettre préfectorale proposant l'incorporation de la commune dans le futur réseau téléphonique départemental. Sans que l'on nous donne la moindre explication, il est décidé que la commune ne sera pas incorporée au futur réseau. Puis, plus aucune allusion avant le **7 juin 1913** (soit quatre années, presque jour pour jour), où la commune accepte son rattachement au réseau téléphonique départemental (sans plus d'explications) et vote même une première annuité pour frais imprévus. Cette même année, le **14 septembre**, ça se précise (session extraordinaire) ; un vote confirme le rattachement évoqué plus haut et le conseil prend l'engagement :

1. De mettre gratuitement à la disposition de l'administration des Postes et Télégraphes le local où sera installé le nouveau service.
2. De verser au département une annuité maximum de 10 frs à titre de participation de la commune au service des intérêts de l'emprunt spécial voté par le Conseil Général ; annuité exigible pendant une période maximum de 20 ans, à partir de 1914 et couverte par un prélèvement annuel sur les revenus ordinaires.
3. D'assurer le salaire du gérant du téléphone ainsi que de celui du porteur des appels téléphonique et messages téléphonés.

Le maire en place (ici j'aurais pu mettre 'en poste' mais cela faisait un peu téléphoné) à cette époque est **Georges Nouët du Tailly**. Richissime personnage, (la quasi totalité de la commune lui appartient, une bonne partie de la population lui doit toit et travail) il est le châtelain de **Bodinio**, et sans doute le premier à avoir eu un téléphone privé dans le village, avec M. le marquis de **Cheffontaines** et M. de **Mauduit** (Château des Garennes).

Le gérant, ou plutôt la gérante, du téléphone est **Mme Kergoat** ; tenancière de l'épicerie, mercerie, bar, tabac, du bourg, avec son mari, qui est aussi entrepreneur en menuiserie, maçonnerie et, comme si ça ne suffisait pas qui exploite en plus une scierie\* ! (Le tout implanté au bourg). C'est donc chez elle qu'est installée «la cabine téléphonique» qui est en fait le central local, et un relais avec Bénodet où tous les appels convergent.



Claude Kergoat, petit fils de Mme Kergoat, dont la mère, belle fille de cette dernière, reprendra le commerce avec le téléphone (vous suivez le fil ?) se souvient : «Le central était installé dans le hall du magasin. C'était un gros meuble avec des touches que l'on bascule et des fils avec de grosses fiches que l'on branche à un endroit ou à un autre en fonction des numéros demandés. La maison recevait une kyrielle de fils téléphoniques, c'est la potence sur le pignon côté Drennec qui en drainait le plus, sur l'autre pignon arrivaient ceux en provenance de Moustierlin, de Nors Vras (Bénodet) et du bourg (Pleuven). Selon le temps, ça bourdonnait à l'intérieur, c'était impressionnant !»

Pour téléphoner, depuis un appareil privé ou public, il fallait actionner une petite manivelle, ce qui faisait tourner une magnéto, qui mettait directement en contact avec le central téléphonique de Mme Kergoat (une sonnerie assez monstrueuse ! loin des doux carillons modernes) «Allo ! Ici le 14 à Clohars-Fouesnant, je voudrais le 22 à Asnières...» si c'était un appel local, Mme Kergoat appelait directement le correspondant par le même processus ; une fois joint, elle mettait les personnes en relation en connectant manuellement les deux circuits. (Pour un appel vers l'extérieur de la commune elle devait transiter par le central de Bénodet). On pouvait aussi aller directement chez madame Kergoat pour téléphoner. Il faut bien se dire que le commerce ne fermait jamais, et l'astreinte due au téléphone, pour les époux Kergoat était permanente jour et nuit, 7 jours sur 7. Si le téléphone privé restera longtemps un luxe réservé à quelques nantis, tout le monde, en revanche, put profiter du message téléphoné, ou télégramme, nettement plus rapide que le courrier traditionnel. (Au début du XXème siècle une lettre mettait 48h pour faire Clohars-Quimper !) Mme Kergoat recevait un appel destiné à quelqu'un qui n'avait pas le téléphone, elle notait à la main le message dicté sur un formulaire bleu spécial (une enveloppe dépliée) qu'elle refermait en y apposant le nom et l'adresse du destinataire. C'est là qu'entrait en jeu le porteur ou le messenger. Qui était-il ? Jusqu'en 1949 il revient régulièrement dans les délibérations (pour voir son salaire réévalué), sans que jamais son nom ne soit mentionné, seule sa qualité apparaît une fois, en 1939, où l'on apprend que le messenger est en fait le bedeau ; bedeau qui, visiblement, s'emploie depuis un moment à sonner les cloches... du conseil ! «Le bedeau ne voulant plus faire le messenger depuis six mois, par manque de cautionnement suffisant...» Depuis tout ce temps, c'est le secrétaire de mairie qui assure la distribution, gratuitement !

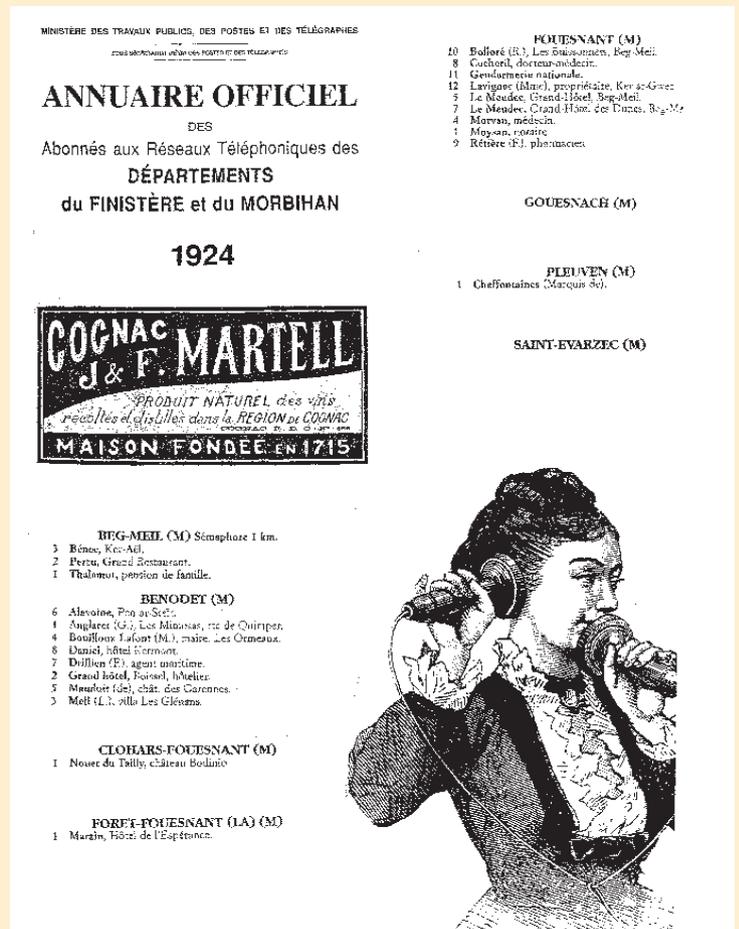
Nos édiles, (sans doute un peu honteux) autorisent le secrétaire à retirer les 75 Francs restant du budget 1938 ! A noter que jusqu'en 1949, on parle du salaire du messager et de la subvention de la gérante du téléphone. Après 1949 on parle d'indemnité (?)\*\* annuelle pour la gérante et, plus du tout du messager ! Il semble bien que le traitement de ce dernier revienne (revenait déjà ?) à Mme Kergoat, confondu dans son indemnité. « C'est moi qui faisait le messager, se souvient Claude Kergoat, 10 ans en 1949, ma mère me donnait le télégramme et je partais le porter à son destinataire à grands coups de pédales ! Je connaissais la commune par cœur ! (On ne peut s'empêcher de faire un parallèle entre le porteur d'alors et le portable d'aujourd'hui, le jeune garçon arrivant chez les gens : **vous avez un ...message** !). Ce service méritait bien une petite pièce, mais bon nombre de personnes prenaient le télégramme et me claquaient la porte au nez, ou tournaient les talons sans autres formes de remerciements. Parfois, aussi, ma mère, qui, bien sûr, connaissait la teneur du message, me disait : "Là, ne réclame rien, ne reste pas à attendre quoi que ce soit..." Pour l'annonce d'un décès par exemple..." En fait, surtout à partir des années 60 c'est un peu tout le monde qui fait le messager. Le nombre d'abonnés va stagner pendant longtemps (moins de dix), en 1938 c'est M. Quéméré, du Drennec, qui fait une demande en vue de l'installation d'un téléphone public en son café. Le conseil donne son accord : «considérant (...) le hameau du Drennec très important et non encore muni de téléphone public ni privé (...) quoique situé à un Km du bourg, où se trouve l'unique téléphone public de la commune...»



Téléphone mural vers 1950 avec sa sonnerie déportée (Infernale!)

En 1955 le conseil vote un forfait (bloqué) au maire, Georges Bonder, pour frais de communications téléphoniques. Il faudra attendre 1959 pour que le téléphone arrive à la mairie. «Le maire expose au conseil que l'installation du téléphone à la mairie serait utile et faciliterait beaucoup son travail.» Décision prise lors du premier conseil présidé par le nouveau maire, Michel Hélias. En 1962 le projet d'équipement automatique rural prend forme sur la région de Quimper mais le financement coince un peu, les P.T.T. demandent des avances aux collectivités locales. Le conseil s'engage à voter un crédit à cet effet «considérant que l'automatisme rural procure des avantages énormes aux populations rurales par un service permanent de jour comme de nuit, sans surtaxes, y compris dimanches et jours fériés, et l'accélération de l'établissement des communications...» Mais en 1965 l'automatisation n'est toujours pas arrivée, car on revoit à nouveau à la hausse l'indemnité de Mme Kergoat, idem en 1968 et 1970 puis... plus rien ! Au sujet du téléphone, plus une ligne (un comble pour un téléphone !). Pourtant l'automatisation arrive à l'été 1971, (l'événement aurait bien mérité un commentaire dans les délibérations) Mme Kergoat va devoir raccrocher, la cabine téléphonique va être démantelée, et les innombrables fils arrivant sur la maison vont disparaître. C'est la fin d'une époque, une page un peu jaunie se tourne, une autre toute blanche va s'écrire ; le progrès va tout emporter sur son passage. Le dernier tiers du XXème siècle va connaître une avancée

technologique phénoménale. «Jusqu'à l'arrivée de l'automatisation il n'y avait qu'une vingtaine d'abonnés au téléphone sur la commune, se souvient Marie-Claude, alors secrétaire de mairie, épouse de Claude Kergoat ; après, leur nombre va exploser. »\*\*\* Cette fin de «règne» comment Mme Kergoat l'a-t-elle vécue? «Comme un soulagement, nous dit son fils, elle aurait bien voulu lâcher avant, mais personne ne se bousculait pour reprendre.» Le service, car on ne peut pas l'appeler autrement, rendu par Mme Kergoat à la collectivité a été tout simplement extraordinaire. Cette présence permanente, pour un salaire de misère, tient de l'abnégation. (Au plus fort de sa rémunération, en 1970, la gérante touchait 1500 frs par an. Pour comprendre ce que cela représentait, il faut savoir que le salaire moyen d'un ouvrier ou employé, à l'époque, était de 800 frs... par mois ! Même si les P.T.T. lui versaient certainement quelque chose en plus de la mairie, on comprend bien que la brave femme ne gagnait pas lourd, surtout au vu des heures passées !)



Cette page d'annuaire nous montre un seul abonné à Clohars. Pourtant à y regarder de plus près...

Mme Kergoat fermera définitivement son commerce en 1974, le transformant entièrement en maison d'habitation. Elle y vivait encore il n'y a pas si longtemps. (Elle a aujourd'hui 97 ans) Entre elle et sa belle mère, elles auront tenu «la cabine téléphonique» 58 ans, sans interruption... Tuut ! Tuut ! Tuut !

\* En tirant le fil du téléphone, vient aussi l'écheveau des commerces et des entreprises sur la commune, nous y reviendrons.

\*\* Dans son sens premier, l'indemnité est une compensation financière destinée à réparer un dommage !

\*\*\* Et avec eux le nombre d'habitants, de 586 en 1968 nous passons à 801 en 1975, puis à 1073 en 1982... jusqu'à 2127 au recensement de 2008.

Merci à Marie-Claude et Claude Kergoat pour nos sympathiques échanges sur le sujet, tant de vive voix... que par téléphone !

## Du nouveau au Manoir de Squividan

Le Manoir de Squividan a rouvert ses portes le 4 juin pour une troisième saison d'exposition. Une nouveauté cette année : le public pourra désormais, en plus du musée consacré au peintre Emile Simon, accéder au hall du manoir où vécut l'artiste. Dans ce hall, les visiteurs peuvent découvrir une quarantaine de tableaux supplémentaires. «C'est maintenant une centaine d'œuvres d'Emile Simon que l'on peut apprécier» déclare Philippe Le Stum, conservateur en chef du Musée breton, en charge également des collections du Domaine Départemental de Squividan. Depuis le hall, le public peut aussi découvrir la salle à manger ainsi que le salon où vivaient les époux Fié-Fieux. Conseillère Générale du canton de Fouesnant, Nathalie Conan promet que, «dans les années à venir, des efforts seront faits pour que le public puisse découvrir plus largement le manoir».

Pour sa part, la commune de Clohars-Fouesnant propose cet été plusieurs animations dans le parc du Manoir. La première a eu lieu le 4 juin, jour de réouverture du domaine : il s'agissait d'un concours de peinture amateur, sur le thème de l'arbre. Au cours de la même journée se déroulait dans le parc une superbe exposition de bonsaï et d'art floral.

D'autres animations vont suivre : *détails en page 8 du bulletin municipal.*



## De Clohars-Fouesnant à Oranmore en Irlande : les dernières avancées du jumelage



En cherchant un jumelage, nous avons trouvé des amis.

Quel joyeux voyage que celui effectué en mars à Oranmore pour rencontrer les habitants de cette petite ville, désireux de nous connaître en vue de réaliser un jumelage avec notre commune !

Nous avons tous été touchés et conquis par leur amical

accueil, leur gentillesse, et la beauté de leur région. Entre nous, le contact est passé dès le premier jour, et nous avons vécu ces trois journées entre promenades, découverte, repas offerts... Et le séjour s'est terminé par le défilé de la Saint Patrick où une place d'honneur nous avait été réservée.

A leur tour, ils viendront découvrir Clohars-Fouesnant, du 29 septembre au 03 octobre. Nous allons préparer leur venue avec beaucoup d'enthousiasme et nous organiserons quelques festivités auxquelles les Cloharsiens seront conviés.

**Vous pouvez adhérer au comité de jumelage en contactant Elisabeth Auffret, le mercredi matin en mairie. (15€ personne seule, 20€ famille).**

## Pour un été au calme.

Chaque été les services de la mairie sont saisis de plaintes pour diverses nuisances de voisinage. Parmi celles-ci, essentiellement des nuisances sonores dues à la tonte du gazon et aux activités de bricolage, qui entraînent de regrettables conflits de voisinage.

A l'approche de l'été, nous rappelons donc les horaires à respecter dans la commune par les particuliers pour les activités bruyantes :

**En semaine, de 8H30 à 12H15  
et de 13H45 à 19H30**

**Le samedi, de 9H00 à 12H15  
et de 13H45 à 19H00**

**Le dimanche, de 10H à 12H**



Il est aussi demandé aux propriétaires de chiens de veiller à ce que leur animal ne dérange pas les voisins par ses aboiements, notamment en l'absence de ses maîtres.

Afin que Clohars-Fouesnant reste une commune où il fait bon vivre, nous demandons à tous de respecter ces règles et à chacun de faire preuve de civisme.

## Des jeunes en service civique au Caillou blanc

La communauté du Caillou Blanc, implantée à Clohars-Fouesnant, est une institution médico-sociale qui offre à 30 personnes adultes, porteuses d'un handicap mental, la possibilité de bénéficier d'un lieu de vie chaleureux et de taille familiale. Elle leur permet aussi d'épanouir leurs compétences professionnelles dans des ateliers ESAT.

Des équipes éducatives entourent et accompagnent les personnes handicapées dans la vie quotidienne.

L'établissement est habilité à accueillir des jeunes de moins de 25 ans, dans le cadre du volontariat de Service Civique, selon un statut défini par la Loi du 10 mars 2010. Ce volontariat permet aux jeunes de s'engager entre 6 et 12 mois dans une association pour offrir leurs services, faire une expérience citoyenne, et bénéficier de 80 heures de formation.

Le Caillou Blanc accueille cette année 6 jeunes qui sont intégrés aux équipes pédagogiques et qui aident les encadrants auprès des personnes ayant un handicap. Dans le cadre de la formation à la citoyenneté ils ont pu rencontrer Michel Lahuec le Maire de Clohars-Fouesnant et un de ses adjoints Jean-François Daniel pour une soirée d'information. L'objectif était de comprendre le fonctionnement d'une commune, de découvrir les instances et les différentes commissions qui travaillent sur le terrain, de questionner sur la Loi Littoral ou le futur projet de la gestion des déchets, de prendre aussi la mesure de toutes les richesses économiques, sociales, patrimoniales, touristiques, associatives... de la commune !

Ces jeunes venus de tous horizons, et même de l'étranger pour certains, passent de nombreux mois dans la commune et ont été intéressés par la rencontre de personnes qui oeuvrent toute l'année avec l'équipe municipale pour la faire vivre.



## Ça bouge à l'espace-jeunesse !



Pendant les vacances, différents camps et séjours sont organisés :

- **Séjour à Paris du 2 au 5 mai.** Le groupe, constitué de 12 jeunes, était encadré par 2 animateurs. Le voyage s'est fait en train et, sur place, en métro. **Au programme :** découverte de Paris depuis le 2<sup>ème</sup> étage de la Tour Eiffel, de la Butte Montmartre, des Champs Elysées, et des monuments importants comme la Basilique Notre-Dame, l'Assemblée nationale... Les temps forts furent la visite des studios de Fun Radio, où l'accueil fut chaleureux, et la participation à l'émission télévisée de Ruquier "On ne demande qu'à en rire".

- **Séjour moto-cross à Héric (44) du 18 au 22 juillet.**
- **Camp à Belle-Ile-en-Mer du 1<sup>er</sup> au 4 août.**
- **Séjour à Venthon (Savoie) du 12 au 20 août.**

Renseignements auprès des animateurs :  
AXELL 06 38 36 26 64 • DANIEL 06 76 74 46 05

## Sortie de l'Amicale des retraités



Le 17 mai, l'Amicale des retraités organisait une sortie à Brest. Après une visite guidée du cœur de la ville et de l'extérieur de l'arsenal, le groupe embarquait sur un bateau croisière, l'Agénor, pour le déjeuner à bord et une excursion dans la rade. C'est ainsi qu'ils ont pu découvrir le nouveau pont de Térénez, l'abbaye de Landévennec..., le tout sous un soleil radieux. L'amicale des retraités reprendra ses activités après l'été. Renseignements auprès de la présidente, Mme Colette Bousard, au 02 98 57 07 49.

## A l'école de rugby

L'école de rugby du pays fouesnantais existe depuis 7 ans. Une vingtaine d'enfants de 5 à 13 ans y sont licenciés. Deux éducateurs, Jean-Bernard Mouchar et Dominique Coppeaux assurent les entraînements et gèrent les rencontres. Chaque mois, deux séances d'entraînement se déroulent à Clohars, une à Concarneau et un tournoi ou une rencontre a lieu quelque part en Finistère. Dominique Coppeaux fait remarquer qu'au cours de ces séances, les jeux sont d'abord éducatifs et n'ont rien à voir avec le rugby de la télévision. La saison reprendra début septembre. Les enfants intéressés peuvent venir plusieurs samedis pour tester et essayer avant de prendre une licence. Pour tout renseignement, Dominique Coppeaux 06 12 58 15 15 ou [rugby.clohars-fouesnant@orange.fr](mailto:rugby.clohars-fouesnant@orange.fr)

## Généalogie : comment remonter le temps.



Le club généalogie organisait les 14 et 15 mai une exposition à la salle socioculturelle. En plus des arbres généalogiques des familles De Cheffontaines et De Jacquilot, on pouvait découvrir ceux réalisés par les personnes fréquentant les cours. Mme Raymonde Philippe, présidente et animatrice des ateliers, affirme que la généalogie devient vite une passion. En effet, les recherches ne sont jamais terminées : il reste toujours un ancêtre récalcitrant à débusquer. Et puis, à défaut d'un comte ou d'un baron, vous pouvez découvrir un ascendant chasseur de baleines ou...mendiant. La généalogie peut aussi vous aider à retrouver la sépulture d'un aïeul mort pour la France, à résoudre l'énigme d'un enfant abandonné... Autant de recherches que le Cercle de généalogie peut vous aider à mener. Pour tous renseignements sur les ateliers du Club de généalogie, Mme Philippe, 02 98 57 15 44.

## Spectacle de fin d'année de l'école de Clohars

Mardi 31 mai se produisait au Nautile à La Forêt-Ft la chorale de l'école, devant plus de 500 personnes (parents, grands-parents), après plusieurs semaines de travail et de répétitions. Les enfants, de la petite section maternelle au CM2, ont interprété leur répertoire, dirigés par Carole Donnard, accompagnés au piano par Marion Salkin. La chanson finale, « des Cornouailles à l'Oural », interprétée par les élèves du cycle 3, a été reprise une deuxième fois sur l'insistance du public. Un diaporama représentant l'école et diverses œuvres d'enfants était projeté en arrière-plan. Félicitations pour ce spectacle inoubliable, tant pour les enfants que pour leur famille.

## La Galoche : Remise d'un chèque de 2 111 € à Entraïd Cancer.



Le 17 mai, Patrick Coustans, président du club de foot corpo "La Galoche", avait convié dans la salle des sports les représentants d'Entraïd Cancer, Raymonde Philippe, Mme Bernard, directrice du service oncologie de l'hôpital. Il soulignait le remarquable élan de générosité qui s'était manifesté lors du match La Galoche-Gourmelen le 17 avril. P. Coustans remettait ensuite le chèque de 2 111 € à Mme Bernard, qui félicitait à nouveau le club et promettait d'assister à un match la saison prochaine.

## L'école de football des Diables Rouges : l'union fait la force !



L'équipe U11, finaliste du tournoi de Plobannalec.

C'est une entente entre les écoles de foot de l'Espoir Clohars-Fouesnant, du CA Forestois et du FC Pleuven. Cette union, mise en pratique pour la première fois cette saison, a permis de faire évoluer les enfants dans leur catégorie et d'étoffer l'équipe d'encadrement. Elle permet aussi aux enfants de s'entraîner dans leur commune au moins un trimestre dans l'année. « Le bilan est plutôt satisfaisant pour une première année à 3 clubs », déclare Eric Larzul, président et entraîneur pour Clohars. Une centaine d'enfants, (dont 40% sont inscrits à l'Espoir), portent cette saison les couleurs de l'entente et sont encadrés par 12 entraîneurs. Pour la saison 2011-2012, l'entente perdurera, avec toujours 4 catégories de U7 à U13. Elle est donc ouverte aux enfants nés entre 1999 et 2006. Renseignements auprès d'Eric Larzul au 06 62 47 89 58.

**En bref**

Si vous recherchez un(e) baby-sitter, vous pouvez téléphoner à la CCPF (au 02 98 51 61 27) qui vous transmettra les coordonnées de personnes ayant suivi une formation.  
\*\*\*\*\*

La municipalité va installer prochainement un défibrillateur sur la place de la mairie.  
\*\*\*\*\*

La municipalité organise un concours de poésie du 4 juin au 31 juillet sur le thème de l'arbre. Renseignements à la mairie, à la bibliothèque ou au manoir de Squividan.  
\*\*\*\*\*

Philippe Rivière lance un appel (le mois de juin lui a paru propice) : Afin de réaliser un fond d'archives sur la commune, Philippe lance une collecte de documents : photos, films (mais aussi papiers, lettres, journaux, articles, affiches...) Une première exposition pourrait avoir lieu lors des journées du patrimoine (17 et 18 septembre). Vous voulez témoigner, raconter une anecdote qui vous a marqué, un fait, une tranche de vie d'autrefois ? Appelez-le, il passera vous voir, ou pourra vous donner rendez-vous en mairie...

Vos documents seront numérisés en mairie et vous seront restitués immédiatement.  
Contacts : Philippe RIVIERE :  
02 98 54 86 15 (06 85 44 91 94) philipperiviere29@orange.fr  
Mairie de Clohars-Fouesnant :  
02 98 54 60 09 mairie-de-clohars-fouesnant@wanadoo.fr



Jean-Yves Corroller, Conseiller Municipal référent pour la sécurité routière, a obtenu de la DDTM le prêt d'un cinémomètre pour la période du 13 au 26 septembre. Cet appareil, mobile, pourra être installé sur plusieurs axes routiers du bourg. «L'objectif, déclare Jean-Yves CORROLLER (photo), est de sensibiliser les usagers traversant le bourg au respect de la vitesse fixée à 30 Km/H». En parallèle à cette action, J-Y Corroller souhaite, pendant cette période, réaliser avec l'accompagnement d'intervenants de la sécurité routière, une journée de sensibilisation destinée aux jeunes de la commune.

**ANIMATIONS DE L'ETE**

**Dans la commune**

- Samedi 11 et Dimanche 12 juin : Sur le terrain de bosses de la commune SHOW BMX organisé par DIRT JAM 29
- Mercredi 13 juillet : Dans la cour de l'école. Entrée gratuite  
19h : MOULES/FRITES par l'association ACDL  
21h : BAL avec l'orchestre de Pascal YVIN
- Samedi 23 juillet : Eglise Saint Hilaire (au bourg) 21h  
Nolwenn ARZEL, Concert de harpe celtique, Entrée gratuite
- Du samedi 23 juillet au dimanche 21 août : Entrée gratuite.  
Salle socioculturelle Tous les jours, 14h à 19h : SALON DES ARTS  
Exposition de peintures, sculptures, poteries, œuvres d'Amateurs.
- Du dimanche 24 juillet au dimanche 21 août  
Tous les jours, (sauf le samedi) de 14h à 19h :  
Visite commentée de l'Eglise Saint Hilaire. Accès libre.
- Dimanche 21 août - Au Golf de l'Odet - COUPE DE LA MAIRIE
- Dimanche 28 août : de 10h à 18h dans la Cour de l'école  
TROC et PUCES Organisé par l'association ACDL

**Au manoir de Squividan**

route de Squividan - 29950 Clohars-Fouesnant- Tél : 02 98 54 60 02

- Samedi 4 juin : 10h - 17h  
CONCOURS DE PEINTURE AMATEUR sur le thème de l'Arbre  
EXPOSITION DE BONSAÏ par le Bonsaï Club de Cornouaille  
ART FLORAL par l'association ACDL - 18h : Remise de prix
- Vendredi 24 juin 20h : REPRESENTATION THEATRALE  
FEYDEAU CAFE CONCERT : 2 pièces  
«On purge bébé» et «Mais ne t' promène donc pas toute nue»  
Mise en scène de Laurent MEININGER - Entrée gratuite
- Mardi 9 Août : 20h30 Trio chansons françaises, musique manouche  
CORENTIN C'EST TROP FACILE - Entrée gratuite
- Mercredi 17 Août : 21h30 : CINEMA EN PLEIN AIR  
Le chant de la baleine - Film de Catherine Berstein tourné au manoir, précédé d'un documentaire sur la vie d'Emile Simon et de Madeleine Fié Fieux dans le Manoir de Squividan - Entrée Gratuite.

Ouverture du manoir au public : Du mercredi au dimanche  
Juin et septembre : de 14h à 17h - Juillet et août : de 11h à 18h  
Entrée : 2,50 € - gratuit pour les moins de 25 ans

**LES JOURNÉES DU PATRIMOINE**

Samedi 17 et dimanche 18 septembre

Visites commentées du Patrimoine de la commune  
Eglises - Manoirs - Châteaux  
Parkings et navettes gratuites entre les différents sites

**Animations proposées par les Amis de la Chapelle du Drennec**  
Route de la Chapelle - 29950 Clohars-Fouesnant

- Vendredi 17 juin - 21h gratuit : Clarisse LAVANANT, chanteuse, une présence, une voix pour des chansons aux textes magnifiques
- Dimanche 3 Juillet - PARDON DE SAINT ALAR, pardon des chevaux  
10h : Bénédiction des chevaux  
10h30 : Messe avec participation des cors de chasse  
12h : Repas de crêpes, vente de gâteaux
- Samedi 9 Juillet - 21h gratuit : Benoît MUCHICO et Michel ROLLAND  
Duo de guitare, professeurs aux conservatoires de Paris et D'Evry
- Samedi 16 Juillet - 21h gratuit : Frédéric VITIELLO et Raphaël CHARRIER  
Duo de guitare classique EVOA. Musique sud américaine et classique
- Mercredi 27 juillet - 21h gratuit : Yves BRISSON et Emilie CHEVILLARD  
Duo de flûtes et harpe celtique
- Dimanche 31 juillet - 21h gratuit : Maxime PILOT, Conteur et chanteur
- Samedi 6 Août - 21h gratuit : H. ROBERT «Entre textes, chansons et guitares» Auteur, compositeur et interprète
- Samedi 13 Août - 21h gratuit : Brian et Glynis RADFORD  
TAPESTY OF MUSIQUE «Un voyage musical à travers les siècles»
- Lundi 15 août PARDON DE NOTRE DAME DU DRENNEC  
10h30 : Messe  
12h30 : Ragoût de bœuf traditionnel. Vente de gâteaux  
Spectacles de danses bretonnes : Groupe celtique «AR BLEUNIOU KIGNEZ» de la Forêt Fouesnant  
Exposition d'instruments de musique anciens
- Samedi 20 Août 21h : Nolwenn ARZEL Concert de Harpe celtique

Pendant les mois de juillet et d'août  
la chapelle du Drennec sera ouverte au public  
les mardis, jeudis et dimanches de 16h à 18h.

Coordonnées de la mairie :

Place de la Mairie-29950 CLOHARS-FOUESNANT.  
Tél : 02 98 54 60 09  
E-mail : mairie-de-clohars-fouesnant@wanadoo.fr  
Site Internet : www.clohars-fouesnant.fr

Responsable de la publication :  
Michel Lahuec, maire.

Coordination et rédaction :  
J-F Daniel, adjoint au maire, et la commission communication.

Bulletin municipal imprimé sur papier recyclé.

